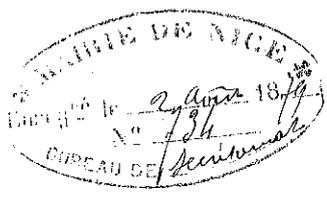


MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE.

Paris, le 30 juillet 1879.

IMPRIMERIE  
NATIONALE.



CABINET  
DU DIRECTEUR.

Monsieur le *Maire*,

J'ai l'honneur de vous informer que M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, a bien voulu autoriser l'Imprimerie Nationale à offrir à la bibliothèque de la ville de *Nice* un exemplaire de la grande édition des Saints Évangiles publiée par cet établissement à l'occasion de l'Exposition universelle de Londres, en 1862.

Vous pourrez faire retirer cet ouvrage à l'Imprimerie Nationale (service du Bulletin des lois, des expéditions et des Travaux accessoires) par une personne munie de l'autorisation dont la formule est ci-jointe.

Veuillez agréer, Monsieur le *Maire*, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur de l'Imprimerie Nationale.

Pour le Directeur :

Le Sous-Directeur,

*Ed. Depierre*

Monsieur le *Maire de la ville de Nice (Alpes-Maritimes)*